



CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2023 / 2024

CATEGORIE : U11 MIXTE CONFIRMES – 40 engagés

Championnat en deux phases

1^{ère} Phase : 5 poules de 8 réparties sur 3 divisions, matches allers seuls.
Matches remis en semaine

2^{ème} phase : à partir de janvier.

1^{ère} Division : le dernier de la poule en phase 1 descendra en 2^{ème} division.

2^{ème} Division : le premier de la poule en phase 1 accède à la division supérieure, et les trois derniers descendent en 3^{ème} division.

3^{ème} Division : le premier de chaque poule jouera en 2^{ème} division. La formule de cette division sera élaborée en fonction des nouveaux engagés

- **Application du nouveau règlement particulier au mini-basket.**
Voir ci-dessous

- **QUATRE JOUEURS composent chaque équipe sur le terrain**

- Petits panneaux et ballons mini-basket taille 5.

- Temps de jeu : 6 x 4 minutes tout décompté
mi-temps entre les 3^{ème} et 4^{ème} quart temps (10 minutes)
2 mn de repos entre les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} périodes et entre le 4^{ème} et 5^{ème} périodes.

- Feuilles de marques départementales (roses) à faire parvenir au comité, 56 rue des Hautes Pâtures, 92000 NANTERRE.

- Vous pouvez consulter les résultats et les classements sur internet : hautsdeseinebasketball.org

ATTENTION

Le REGLEMENT MINI BASKET (pratique CONFIRMEE), que vous trouverez sur le Google Drive de l'AG 2022 et sur le site du département, doit être intégralement respecté.